

Province de Québec

Commission scolaire de la Côte-du-Sud

Conseil des commissaires

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud le 25 août 2015 de 19 h 30 à 21 h 15 au siège social de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud, 157, rue Saint-Louis, Montmagny.

Sont présents :

Mesdames Denise Caron  
Marie-Line Comeau  
Nathalie Côté  
Carmen Nicole  
Amélie Pelletier  
Johanne Talbot  
Lise Tremblay

Messieurs Normand Caron  
Jovany Gagnon  
Yvan Gravel  
Alain Grenier  
Germain Pelletier  
Mario Robitaille  
Bernard Therrien

commissaires formant quorum

M. André Chamard, directeur général  
Mme Caroline Isabelle, secrétaire générale

Sont absentes :

Mmes Sylvie Blouin  
Johane Chouinard  
Édith Dubé

**1.- OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le président, M. Alain Grenier, procède à l'ouverture de la séance et souhaite la bienvenue aux commissaires et au public.

**2.- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CC-15-08-25-01

**IL EST PROPOSÉ** par madame la commissaire Johanne Talbot et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

**CONSEIL DES COMMISSAIRES  
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD**  
Séance ordinaire du **mardi 25 août 2015 à 19 h 30**  
au siège social de la commission scolaire à Montmagny

ORDRE DU JOUR

- 1.- **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2.- **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3.- **LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 25 AOÛT 2015**
- 4.- **PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**
- 5.- **DOSSIERS PRIORITAIRES**
  - 5.1- Présentation du rapport annuel du protecteur de l'élève, M. Guy Robitaille
  - 5.2- Nominations aux divers comités de travail du conseil des commissaires
  - 5.3- Représentation au conseil d'établissement - Consultation pour l'année scolaire 2015-2016
  - 5.4- Désignation d'un(e) commissaire à l'éthique
  - 5.5- Poste de protecteur de l'élève substitut pour l'année scolaire 2015-2016
  - 5.6- Nomination temporaire au poste de direction adjointe d'établissement à l'école secondaire de Saint-Paul, et à l'école primaire intégrée de la Colline/ de Sainte-Apolline
  - 5.7- Nomination temporaire au poste de direction adjointe d'établissement à l'école secondaire de Saint-Damien
  - 5.8- Nomination temporaire au poste de direction adjointe d'établissement à l'école secondaire Bon-Pasteur
  - 5.9- Nomination temporaire au poste de direction adjointe d'établissement à l'école secondaire de Saint-Anselme, et à l'école primaire Provencher de Saint-Anselme
  - 5.10- Projet d'agrandissement du gymnase de l'école secondaire de Saint-Charles
  - 5.11- Carrefour Jeunesse Emploi de la MRC de Montmagny – Représentant de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud
  - 5.12- Projet d'agrandissement pour l'ajout de classes à l'école primaire de la Marelle (Beaumont)
  - 5.13- Demande d'une servitude de passage de tuyaux
  - 5.14- Modification à l'acte d'établissement du centre de formation en entreprise et récupération de Bellechasse (CFER – 821-228)
  - 5.15- Plainte 2015-2016-001
    - 5.15.1 Rapport du protecteur de l'élève
    - 5.15.2 Recommandation du comité de révision d'une décision
- 6.- **RAPPORT DES COMITÉS**
  - 6.1- Comité de parents
  - 6.2- Comité consultatif du transport
  - 6.3- Comité EHDAA
  - 6.4- Comité directeur de l'informatique
- 7.- **INFORMATIONS**
  - 7.1- Fondation-Jeunesse de la Côte-du-Sud – Invitation au 20<sup>e</sup> souper-bénéfice
  - 7.2- Lettre adressée à M. Patrick Gazaille – Accusé réception
  - 7.3- Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) – Projet de loi sur la gouvernance et la restructuration du réseau scolaire
  - 7.4- Structure administrative des cadres de service 2015-2016 – Retour de consultation de l'AQCS
- 8.- **RÉGIE INTERNE**
- 9.- **QUESTIONS DIVERSES**
- 10.- **DOCUMENTATION**
- 11.- **PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 12.- **AJOURNEMENT OU LEVÉE DE LA SÉANCE**

3.- **LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 25 AOÛT 2015**

ATTENDU QU'en vertu de l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé;

CC-15-08-25-02

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ** par monsieur le commissaire Germain Pelletier et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

**QUE** la secrétaire générale soit dispensée de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 25 août 2015;

**QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 25 août 2015 soit adopté tel que présenté.

Adopté.-

4.- **PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Aucun sujet à ce point.

5.- **DOSSIERS PRIORITAIRES**

5.1- **Présentation du rapport annuel du protecteur de l'élève, M. Guy Robitaille**

Le protecteur de l'élève, M. Guy Robitaille, présente son rapport annuel 2014-2015.

5.2- **Nomination aux divers comités de travail du conseil des commissaires**

Le président, M. Alain Grenier, présente ce projet de résolution.

**ATTENDU QUE**, de par son mode de fonctionnement, la Commission scolaire de la Côte-du-Sud s'est dotée d'un certain nombre de comités de travail;

**ATTENDU QU'**une représentation politique doit être assurée à ces comités;

**ATTENDU** la volonté de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud de favoriser l'implication des commissaires dans le processus décisionnel;

CC-15-08-25-03

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ** par monsieur le commissaire Bernard Therrien et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

**QUE** la Commission scolaire de la Côte-du-Sud procède, pour l'année scolaire 2015-2016, à la nomination des commissaires aux divers comités, selon ce qui suit :

DÉLÉGATION AU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA FCSQ	
2015-2016	
Président	<i>GRENIER, Alain</i>
Mandataire	<i>THERRIEN, Bernard</i>
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FCSQ	
2015-2016	
Président	<i>GRENIER, Alain</i>
Vice-président	<i>THERRIEN, Bernard</i>
Délégué 1	<i>BLOUIN, Sylvie</i>
Délégué 2	<i>CARON, Normand</i>
Substitut 1	<i>GRAVEL, Yvan</i>
Substitut 2	<i>ROBITAILLE, Mario</i>
Substitut 3	<i>TREMBLAY, Lise</i>
Substitut 4	<i>CÔTÉ, Nathalie</i>

COMITÉ DE VÉRIFICATION (8 PERSONNES)	
2015-2016	
Président	<i>GRENIER, Alain</i>
Vice-président	<i>TERRIEN, Bernard</i>
Directeur général	<i>CHAMARD, André</i>
Directrice du Service des	<i>MÉNARD, Annie</i>
2 commissaires	<i>CÔTÉ, Nathalie</i>
	<i>TALBOT, Johanne</i>
2 commissaires-parents	<i>DUBÉ, Édith</i>
	<i>PELLETIER, Amélie</i>
COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES (5 PERSONNES)	
2015-2016	
Directeur général	<i>CHAMARD, André</i>
Directrice du Service des	<i>CÔTÉ, Pierre</i>
2 commissaires	<i>PELLETIER, Germain</i>
	<i>TREMBLAY, Lise</i>
1 commissaire-parent	<i>COMEAU, Marie-Line</i>
COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE (6 PERSONNES)	
2015-2016	
Président	<i>GRENIER, Alain</i>
Directeur général	<i>CHAMARD, André</i>
4 commissaires	<i>BLOUIN, Sylvie</i>
	<i>CARON, Denise</i>
	<i>GRAVEL, Yvan</i>
	<i>NICOLE, Carmen</i>
COMITÉ DE LA VALORISATION DE LA DÉMOCRATIE SCOLAIRE	
<b>Un comité <i>ad hoc</i> sera formé en fonction des besoins.</b>	
COMITÉ DE TRAVAIL SUR LA REDDITION DE COMPTES À LA POPULATION ET ÉVALUATION DU DÉPLIANT DE LA RENTRÉE (6 PERSONNES)	
2015-2016	
Président	<i>GRENIER, Alain</i>
Directeur général	<i>CHAMARD, André</i>
Agent de communication	<i>L'ARRIVÉE-LAVOIE, Isabelle</i>
3 commissaires	<i>DUBÉ, Édith</i>
	<i>NICOLE, Carmen</i>
	<i>TERRIEN, Bernard</i>
COMITÉ DE RÉVISION D'UNE DÉCISION	
2015-2016	
Secrétaire générale	<i>ISABELLE, Caroline</i>
5 commissaires (dont 1 par MRC)	<i>CARON, Normand</i>
	<i>CÔTÉ, Nathalie</i>
	<i>GAGNON, Jovany</i>
	<i>NICOLE, Carmen</i>
	<i>TERRIEN, Bernard</i>
COMITÉ D'ÉVALUATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	
2015-2016	
Président	<i>GRENIER, Alain</i>
Vice-président	<i>TERRIEN, Bernard</i>
	<i>NICOLE, Carmen</i>
	<i>PELLETIER, Amélie</i>
	<i>TALBOT, Johanne</i>

COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT	
2015-2016	
2 commissaires	<i>PELLETIER, Germain</i>
	<i>TERRIEN, Bernard</i>
Substitut	<i>CHOUINARD, Johane</i>
COMITÉ DE LA SOIRÉE DE LA RECONNAISSANCE ET COMITÉ DE LA SOIRÉE DU REGROUPEMENT DES COMMISSIONS SCOLAIRES	
2015-2016	
Directeur général	<i>CHAMARD, André</i>
Agente de communication	<i>L'ARRIVÉE-LAVOIE, Isabelle</i>
6 commissaires	<i>BLOUIN, Sylvie</i>
	<i>CARON, Denise</i>
	<i>COMEAU, Marie-Line</i>
	<i>NICOLE, Carmen</i>
	<i>ROBITAILLE, Mario</i>
	<i>TREMBLAY, Lise</i>
TABLE ÉDUCATION CHAUDIÈRE-APPALACHES	
2015-2016	
Président	<i>GRENIER, Alain</i>
Directeur général	<i>CHAMARD, André</i>
COMITÉ DE RÉÉVALUATION POUR LES ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES	
2015-2016	
	<i>CARON, Normand</i>
	<i>GAGNON, Jovany</i>
COMITÉ DE RÉFLEXION BUDGÉTAIRE (AU BESOIN)	
2015-2016	
Président	<i>GRENIER, Alain</i>
Vice-président	<i>TERRIEN, Bernard</i>
Directeur général	<i>CHAMARD, André</i>
Directeur général adjoint	<i>CÔTÉ, Pierre</i>
Commissaire-parent	<i>CHOUINARD, Johane</i>
Direction du Service des ressources	<i>MÉNARD, Annie</i>
Syndicat de l'enseignement de la	<i>CÔTÉ, Pascal</i>
Syndicat des professionnels	<i>JOMPHE, Jean-François</i>
Syndicat soutien scolaire Bellimont	<i>ROBICHAUD, Martine</i>
Représentant de l'AQPDE	<i>TREMBLAY, Martine</i>
Représentant de l'AQCS	<i>BÉGIN, Guy</i>

Adopté.-

### 5.3- Représentation au conseil d'établissement – Consultation pour l'année scolaire 2015-2016

Le président, M. Alain Grenier, présente ce projet de résolution.

**ATTENDU** les articles 43 et 103 de la Loi sur l'instruction publique qui précisent que :

Art. 43 La commission scolaire détermine, après consultation de chaque groupe intéressé, le nombre de représentants des parents et des membres du personnel au conseil d'établissement;

Art. 103 La commission scolaire doit déterminer, après consultation de chaque groupe, le nombre de ses représentants au conseil d'établissement.

ATTENDU la consultation effectuée auprès des membres des diverses catégories de personnel, des parents et autres membres de chacun des établissements de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud.

CC-15-09-25-04

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ** par madame la commissaire Denise Caron et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

**QUE** le nombre de représentants de chaque catégorie de personnel, de parents et autres membres au conseil d'établissement des écoles et des centres soit celui indiqué au document « *Représentation au conseil d'établissement – Consultation pour l'année scolaire 2015 -2016* ».

**QUE** ce document fasse partie de la présente résolution comme s'il était cité tout au long.

Adopté.-

**5.4- Désignation d'un(e) commissaire à l'éthique**

Le président, M. Alain Grenier, présente ce projet de résolution.

ATTENDU les modifications apportées à la Loi sur l'instruction publique (article 175.1) en matière de traitement d'une plainte déposée contre un membre du conseil des commissaires au regard d'un manquement au code d'éthique et de déontologie en vigueur;

ATTENDU les démarches effectuées par le directeur général pour procéder à la nomination d'un responsable du traitement de celle-ci.

CC-15-08-25-05

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ** par madame la commissaire Carmen Nicole et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

**DE** procéder à la nomination de M. Serge Mathurin pour analyser et traiter tout manquement au code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires ou toute plainte portée à l'endroit d'un membre du conseil des commissaires pour l'année scolaire 2015-2016.

Adopté.-

**5.5- Poste de protecteur de l'élève substitut pour l'année 2015-2016**

Le président, M. Alain Grenier, présente ce projet de résolution.

ATTENDU QU'il convient de nommer un protecteur de l'élève substitut;

ATTENDU les démarches réalisées par le directeur général.

CC-15-08-25-06

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ** par monsieur le commissaire Yvan Gravel et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

**QUE** la Commission scolaire de la Côte-du-Sud retienne les services de Mme Louise Croteau comme substitut au protecteur de l'élève pour l'année scolaire 2015-2016;

**QUE** le directeur général soit mandaté pour procéder à la négociation des conditions de travail applicables à cette dernière.

Adopté.-

**5.6- Nomination temporaire au poste de direction adjointe d'établissement à l'école secondaire de Saint-Paul, et à l'école primaire intégrée de la Colline/de Sainte-Apolline**

Le président, M. Alain Grenier, présente ce projet de résolution.

ATTENDU **QUE** le poste de direction adjointe d'établissement à l'école secondaire de Saint-Paul et à l'école primaire intégrée de la Colline/de Sainte-Apolline est présentement vacant;

ATTENDU les démarches effectuées pour recruter une personne pour occuper ce poste;

ATTENDU QUE madame Brigitte Harouni a exercé les fonctions de direction adjointe d'établissement.

CC-15-08-25-07

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ** par monsieur le commissaire Mario Robitaille et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

QUE la Commission scolaire de la Côte-du-Sud procède à la nomination temporaire de madame Brigitte Harouni au poste de directrice adjointe d'établissement à l'école secondaire de Saint-Paul à 30 % et à l'école primaire intégrée de la Colline/de Sainte-Apolline à 30 % [strate 5], pour l'année scolaire 2015-2016.

Adopté.-

**5.7- Nomination temporaire au poste de direction adjointe d'établissement à l'école secondaire de Saint-Damien**

Le président, M. Alain Grenier, présente ce projet de résolution.

ATTENDU QUE le poste de direction adjointe d'établissement à l'école secondaire Saint-Damien est présentement vacant;

ATTENDU les démarches effectuées pour recruter une personne pour occuper ce poste;

ATTENDU les recommandations favorables à l'endroit de madame Geneviève Labbé.

CC-15-08-25-08

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ** par monsieur le commissaire Yvan Gravel et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

QUE la Commission scolaire de la Côte-du-Sud procède à la nomination temporaire de madame Geneviève Labbé au poste de directrice adjointe d'établissement à l'école secondaire de Saint-Damien à 20 % [strate 5], pour l'année scolaire 2015-2016.

Adopté.-

**5.8- Nomination temporaire au poste de direction adjointe d'établissement à l'école secondaire Bon-Pasteur**

Le président, M. Alain Grenier, présente ce projet de résolution.

ATTENDU QUE le poste de direction adjointe d'établissement à l'école secondaire Bon-Pasteur est présentement vacant;

ATTENDU les démarches effectuées pour recruter une personne pour occuper ce poste;

ATTENDU QUE madame Marie-Josée Paradis a exercé les fonctions de direction adjointe d'établissement.

CC-15-08-25-09

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ** par madame la commissaire Nathalie Côté et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

QUE la Commission scolaire de la Côte-du-Sud procède à la nomination temporaire de madame Marie-Josée Paradis au poste de directrice adjointe d'établissement à l'école secondaire Bon-Pasteur à 40 %, [strate 5], pour l'année scolaire 2015-2016.

Adopté.-

**5.9- Nomination temporaire au poste de direction adjointe d'établissement à l'école secondaire de Saint-Anselme, et à l'école primaire Provencher de Saint-Anselme**

Le président, M. Alain Grenier, présente ce projet de résolution.

**ATTENDU QUE** le poste de direction adjointe d'établissement à l'école secondaire de Saint-Anselme et à l'école primaire Provencher de Saint-Anselme est présentement vacant;

**ATTENDU** les démarches effectuées pour recruter une personne pour occuper ce poste;

**ATTENDU QUE** madame Jessica Leclerc a exercé les fonctions de direction d'établissement.

CC-15-08-25-10

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ** par madame la commissaire Lise Tremblay et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

**QUE** la Commission scolaire de la Côte-du-Sud procède à la nomination temporaire de madame Jessica Leclerc au poste de directrice adjointe d'établissement à l'école secondaire de Saint-Anselme à 70 % et à l'école primaire Provencher de Saint-Anselme à 30 % [strate 5], et ce, jusqu'au 17 février 2016.

Adopté.-

**5.10- Projet d'agrandissement du gymnase de l'école secondaire de Saint-Charles**

Le président, M. Alain Grenier, présente ce projet de résolution.

**ATTENDU** le projet de construction de gymnase et de locaux communautaires à l'école secondaire de Saint-Charles élaboré en partenariat avec la Municipalité de Saint-Charles-de-Bellechasse;

**ATTENDU QUE** ce projet de construction permettra aux élèves de bénéficier d'un gymnase à deux plateaux conformes aux normes des fédérations sportives, permettant ainsi à l'école d'accueillir à domicile les équipes concurrentes;

**ATTENDU QUE** ce projet permettra aux citoyens de la Municipalité de bénéficier de locaux communautaires pouvant servir à des fins culturelles et sportives;

**ATTENDU** l'existence du *Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique – Phase 3*.

CC-15-08-25-11

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ** par monsieur le commissaire Bernard Therrien et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**:

**QUE** la Commission scolaire de la Côte-du-Sud, en partenariat avec la Municipalité de Saint-Charles-de-Bellechasse, s'implique financièrement pour 25 % des coûts du projet, dans la mesure où la Municipalité de Saint-Charles-de-Bellechasse s'implique aussi pour 25 % du projet;

**QU'UNE** demande de financement pour 50 % du projet soit adressée au MEESR dans le cadre du *Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique – Phase 3*, si la Municipalité de Saint-Charles-de-Bellechasse accepte de contribuer pour 25 % du coût total du projet.

Adopté.-

**5.11- Carrefour Jeunesse Emploi de la MRC de Montmagny – Représentant de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud**

Le président, M. Alain Grenier, présente ce projet de résolution.

**ATTENDU** le siège réservé au conseil d'administration du Carrefour Jeunesse Emploi de la MRC de Montmagny à un représentant de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud, à titre de membre individuel;

**ATTENDU** que le mandat de monsieur Denis Lacombe-Pelletier à titre de membre du Carrefour Jeunesse Emploi de la MRC de Montmagny prend fin en juin 2016;



**ATTENDU** que le siège occupé par le représentant de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud sera à combler aux années impaires;

**ATTENDU QUE** le Carrefour Jeunesse Emploi de la MRC de Montmagny souhaite recevoir une lettre confirmant le nom de la personne qui représentera la Commission scolaire de la Côte-du-Sud et dont le mandat prendra fin en juin 2017.

CC-15-08-25-12

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ** par monsieur le commissaire Mario Robitaille et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

**QUE** monsieur Denis Lacombe-Pelletier soit nommé à titre de représentant de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud au conseil d'administration du Carrefour Jeunesse Emploi de la MRC de Montmagny, et ce, jusqu'en juin 2017.

Adopté.-

**5.12- Projet d'agrandissement pour l'ajout de classes à l'école primaire de la Marelle (Beaumont)**

Le président, M. Alain Grenier, présente ce projet de résolution.

**ATTENDU QUE** la Commission scolaire de la Côte-du-Sud désire fournir à ses élèves les équipements nécessaires à la tenue des activités d'éducation et que la situation actuelle fait en sorte que le bâtiment de l'école primaire de la Marelle (Beaumont) ne détient plus les espaces suffisants pour offrir ces services à la population;

**ATTENDU QUE** le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MEESR) offre une mesure pour l'ajout d'espace pour la formation générale (mesure 50511) dans la cadre du Plan québécois des immobilisations (PQI) 2016-2026;

**ATTENDU QUE** la Commission scolaire de la Côte-du-Sud désire réitérer ses demandes faites au cours des dernières années pour ce même projet (2011-2012, 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015);

**ATTENDU QUE** cette demande doit être accompagnée d'une résolution du conseil des commissaires.

CC-15-08-25-13

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ** par monsieur le commissaire Bernard Therrien et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

**QUE** les membres du conseil des commissaires demandent au ministère de l'Éducation, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MEESR) une autorisation pour l'agrandissement de l'école primaire de la Marelle (Beaumont) pour l'ajout de classes dans le cadre de la mesure *Ajout d'espace pour la formation générale*.

Adopté.-

**5.13- Demande d'une servitude de passage de tuyaux**

Le président, M. Alain Grenier, présente ce projet de résolution.

**ATTENDU QUE** la Commission scolaire de la Côte-du-Sud dans le cadre de l'agrandissement (2015) de l'école primaire Provencher a procédé à des travaux de drainage et que des conduites ont donc été installées pour rejoindre le réseau municipal situé sur la rue principale;

**ATTENDU QUE** pour être raccordés directement au réseau municipal, situé dans la rue Principale, les tuyaux d'égouts pluvial et sanitaire, doivent passer par la rue François-Jacq, propriété de la municipalité;

**ATTENDU QUE** la commission scolaire désire obtenir une servitude de passage de tuyaux afin de maintenir, entretenir, réparer et remplacer les tuyaux d'égouts pluvial et sanitaire situés sur le lot n° 3 580 730 appartenant à la Municipalité de Saint-Anselme, le tout selon l'acte préparé par M<sup>c</sup> Josianne Asselin, notaire, dont une copie du projet est jointe aux présentes;

**ATTENDU QUE** la servitude est consentie par la Municipalité de Saint-Anselme, à titre gratuit;

**ATTENDU QUE** la Commission scolaire de la Côte-du-Sud assume en entier les travaux incluant les frais de publication et de rédaction du contrat de servitude réelle et perpétuelle notarié découlant du projet;

CC-15-08-25-14

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ** par madame la commissaire Lise Tremblay et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

**QU'**une demande soit faite à la Municipalité de Saint-Anselme afin d'obtenir une servitude de passage de tuyaux sur le lot n° 3 580 730 appartenant à la Municipalité de Saint-Anselme, le tout selon l'acte préparé par M<sup>e</sup> Josianne Asselin, notaire, dont une copie du projet est jointe aux présentes;

**QUE** le président, monsieur Alain Grenier, et le directeur général de la commission scolaire, monsieur André Chamard, soient autorisés à signer, pour et au nom de la commission scolaire l'acte de servitude à intervenir, à y consentir toutes les clauses nécessaires à la réalisation des présentes ainsi que tout document nécessaire pour donner effet aux présentes.

Adopté.-

**5.14- Modification à l'acte d'établissement du centre de formation en entreprise et récupération de Bellechasse (CFER – 821-228)**

Le président, M. Alain Grenier, présente ce projet de résolution.

**ATTENDU** le plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud 2015-2016 à 2017-2018 qui indique une capacité d'accueil de 60 élèves au CFER de Bellechasse;

**ATTENDU QUE** l'inscription de 26 élèves nécessite la formation d'un groupe supplémentaire en formation à un métier semi-spécialisé (FMS) pour l'année scolaire 2015-2016;

**ATTENDU** le nombre d'élèves en provenance du secteur de Saint-Damien inscrits en formation à un métier semi-spécialisé (FMS) au CFER de Bellechasse;

**ATTENDU** le plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2015-2016 à 2017-2018;

**ATTENDU** la résolution n° CC-15-05-26-08 adoptée à la séance ordinaire du conseil du 26 mai 2015 autorisant que quarante-six (46) actes d'établissement soient délivrés pour l'ensemble des écoles et des centres du territoire de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud.

CC-15-08-25-15

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ** par monsieur le commissaire Yvan Gravel et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**:

**QUE** soit amendé l'acte d'établissement du CFER de Bellechasse pour ajouter une bâtisse, soit l'école secondaire de Saint-Damien (037) afin d'accueillir un groupe d'élèves inscrits en formation à un métier semi-spécialisé (FMS).

**QUE** la résolution n° CC-15-05-26-08 soit abrogée et que mention en soit faite au livre des délibérations.

Adopté.-

**5.15- Plainte 2015-2016-001**

**5.15.1 Rapport du protecteur de l'élève**

Le président, M. Alain Grenier, présente ce projet de résolution.

**ATTENDU QUE** les parents de l'élève (n° fiche 0662239) souhaitent qu'il soit classé en 1<sup>re</sup> année du 2<sup>e</sup> cycle du primaire pour l'année scolaire 2015-2016;

**ATTENDU** la décision de la direction de l'école de classer l'élève au 1<sup>er</sup> cycle du primaire pour l'année scolaire 2015-2016;

**ATTENDU** la plainte 2015-2016-001 déposée auprès du protecteur de l'élève, M. Guy Robitaille, le 26 juin 2015;

**ATTENDU** le dépôt du rapport du protecteur de l'élève, daté du 26 juillet 2015, et transmis aux membres du conseil des commissaires;

**ATTENDU** l'analyse du rapport du protecteur de l'élève déposée auprès des membres du conseil des commissaires le 18 août 2015.

CC-15-08-25-16

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ** par monsieur le commissaire Bernard Therrien et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**:

**QUE** l'avis du protecteur de l'élève, affirmant que les droits de l'élève ont été respectés et que par conséquent la plainte est non fondée, soit entériné;

**QUE** cette résolution soit déposée auprès de toutes les personnes concernées en vertu du *Règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents* de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud.

Adopté.-

#### **5.15.2 Recommandation du comité de révision d'une décision**

Le président, M. Alain Grenier, présente ce projet de résolution.

**ATTENDU QUE** les parents de l'élève (n° fiche 0662239) souhaitent qu'il soit classé en 1<sup>re</sup> année du 2<sup>e</sup> cycle du primaire pour l'année scolaire 2015-2016;

**ATTENDU** la décision de la direction de l'école de classer l'élève au 1<sup>er</sup> cycle du primaire pour l'année scolaire 2015-2016;

**ATTENDU** la demande de révision formulée le 9 juillet 2015 par les parents de l'élève en lien avec une décision concernant le classement scolaire;

**ATTENDU** la tenue d'une rencontre du comité de révision d'une décision le 19 août 2015, où les deux parties ont eu l'opportunité d'exprimer leur point de vue;

**ATTENDU** le dépôt du rapport psychologique de l'élève auprès des membres du comité de révision d'une décision;

CC-15-08-25-17

**ATTENDU** les délibérations des membres du comité de révision d'une décision à la rencontre du 19 août 2015.

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ** par monsieur le commissaire Normand Caron et **RÉSOLU À MAJORITÉ**:

**QUE** la décision de la direction d'établissement soit infirmée en vertu des articles 9, 10, 11 et 12 de la *Loi sur l'instruction publique*;

**QUE** l'élève soit inscrit en classe de 1<sup>re</sup> année du 2<sup>e</sup> cycle du primaire pour l'année scolaire 2015-2016;

**QUE** cette résolution soit déposée auprès de toutes les personnes concernées en vertu du *Règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents* de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud.

Adopté.-

## 6.- RAPPORTS DES COMITÉS

### 6.1- Comité de parents

Aucun sujet à ce point.

### 6.2- Comité consultatif du transport

Le vice-président, M. Bernard Therrien, apporte des explications en lien avec l'acheminement d'une lettre aux utilisateurs du transport scolaire.

### 6.3- Comité E.H.D.A.A.

Mme Amélie Pelletier, commissaire-parent, informe les membres du conseil de la tenue de rencontres d'information les 5 et 6 octobre 2015.

### 6.4- Comité directeur de l'informatique

Le directeur général, M. André Chamard, informe les membres du conseil qu'un portable « Client léger » est accessible au coût de 300,00 \$.

## 7.- INFORMATIONS

### 7.1- Fondation-Jeunesse de la Côte-du-Sud – Invitation au 20<sup>e</sup> souper-bénéfice

Le président, M. Alain Grenier, présente l'invitation au 20<sup>e</sup> souper-bénéfice de la Fondation-Jeunesse de la Côte-du-Sud.

### 7.2- Lette adressée à M. Patrick Gazaille – Accusé réception

Le président, M. Alain Grenier, présente l'accusé réception de la lettre adressée à M. Patrick Gazaille, attaché politique du ministre de l'Éducation, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

### 7.3- Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) – Projet de loi sur la gouvernance et la restructuration du réseau scolaire

Le président, M. Alain Grenier, présente les documents reçus de la Fédération des commissions scolaires du Québec, en lien avec le projet de loi sur la gouvernance et la restructuration du réseau scolaire.

### 7.4- Structure administrative des cadres de service 2015-2016 – Retour de consultation de l'AQCS

Le président, M. Alain Grenier, présente la lettre signée par M. Guy Bégin, président de l'AQCS, section Côte-du-Sud, approuvant la modification à la structure administrative des cadres de service 2015-2016.

## 8.- RÉGIE INTERNE

Aucun sujet à ce point.

## 9.- QUESTIONS DIVERSES

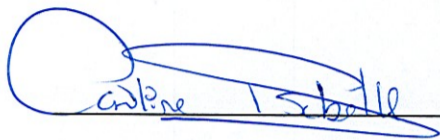
Aucun sujet à ce point.

## 10.- DOCUMENTATION

Aucun sujet à ce point.

**11.- PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucun sujet à ce point.

**12.- AJOURNEMENT OU LEVÉE DE LA SÉANCE****CC-15-08-25-18****II EST PROPOSÉ** par monsieur le commissaire Normand Caron et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :****QUE** la séance soit levée à 21 h 15.  
Alain Grenier  
Président  
Caroline Isabelle  
Secrétaire générale

